VIGIENATURE École

SEPTEMBRE 2014

Newsletter n°7

Bienvenue à notre nouvel observatoire : « OISEAUX DES JARDINS »

Pour cette rentrée 2014-2015, Vigie-Nature École s'enrichit d'un nouvel observatoire : « Oiseaux des jardins ». Basé sur le même principe que les observatoires existants, Oiseaux des jardins vous propose de suivre les oiseaux communs qui peuplent vos cours d'établissements et jardins.
Dans cette newsletter, nous faisons également un point sur le changement d'année scolaire dans votre espace enseignant.

Petit mode d'emploi de «Oiseaux des jardins»

Où compter ?

Ce doit être un espace défini, bien délimité, sur lequel vous allez compter les oiseaux : une zone de la cour ou une terrasse de l'établissement, un square...

Comment compter ?

Il faut indiquer le nombre maximal d'individus de chaque espèce observés en même temps durant le créneau horaire reporté. Ainsi si vous comptez 5 mésanges bleues puis 7, puis encore 4, ne retenez que 7 et non 16 !

Pour vous aider à reconnaître ces espèces. nous mettons à votre disposition une clé de détermination téléchargeable sur notre site.

Quand compter ?

Quand vous voulez, tous les jours, une fois par mois, ou même ponctuellement.

L'observatoire fonctionne tout au long de l'année, mais en hiver vous observerez plus facilement des oiseaux en plaçant une mangeoire..

Lors de la saisie des données, vous devrez indiquer la date et le créneau horaire de votre relevé.

Que faut-il compter ?

Comptez uniquement les oiseaux posés dans votre jardin et non ceux le survolant, ni ceux observés dans le jardin du voisin! Quelques exceptions à cette règle pour les insectivores et les rapaces chassant au-dessus du jardin : hirondelles, martinets, éperviers..... Vous pouvez noter ces espèces si vous les observez en train de chasser sur votre lieu d'observation.

Si vous observez des espèces qui ne sont pas répertoriées dans les 52 plus communes, il faut tout de même la prendre en compte et saisir les données dans la rubrique «Note».

Mésange bleue © Wikimedia | CC BY-SA 3.0

Quand faire vos observations ?

Ce calendrier vous présente de manière synthétique les périodes pendant lesquelles vous pouvez mettre en place les différents observatoires de Vigie-Nature École, à vous de jouer !

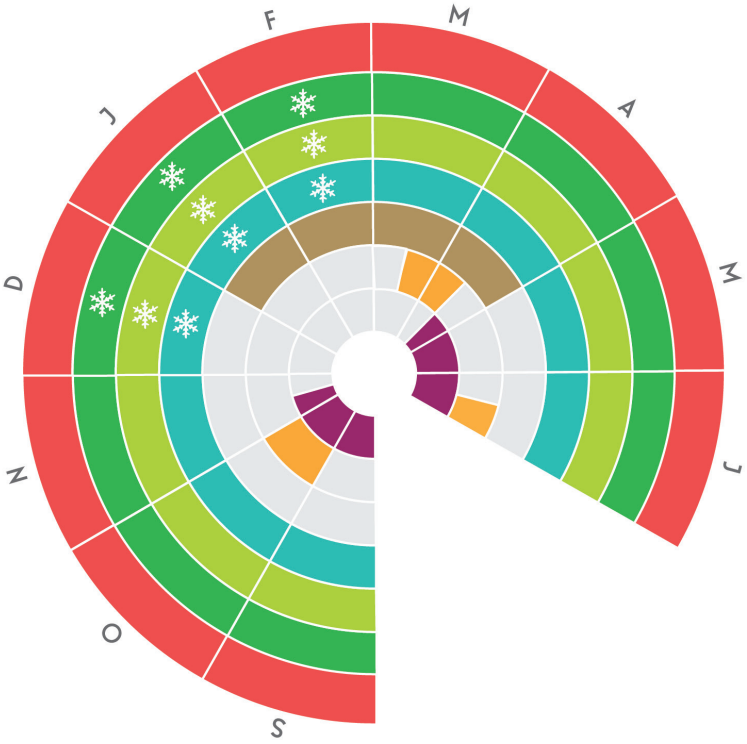

Sauvages de ma rue

Comprendre les facteurs qui régissent le développement et la répartion de la flore sauvages en ville.

SPIPOLL - Suivi Photographique des Insectes POLLinisateurs

Aider les chercheurs à mieux connaître les réseaux de pollinisation et les menaces qui pèsent sur eux.

BioLiT

Étudier les algues brunes et les bigorneaux sur le littoral Atlantique - Manche - Mer du Nord.

Observatoire des vers de terre

Découvrir la vie d'un sol et son fonctionnement général à travers l'étude des populations de lombrics.

Opération Escargots

Comprendre l'effet des pratiques d'entretien des jardins sur les populations d'escargots et de limaces.

Vigie-Chiro

Découvrir les chauves-souris en enregistrant les ultra-sons qu'elles émettent pendant leurs activités de chasse.

Oiseaux des jardins

Épiez les oiseaux qui fréquentent vos jardins et vos cours d'écoles en plaçant des mangeoires.

La nouvelle année scolaire sur notre site web

À chaque nouvelle année scolaire, lorsque vous vous connecter à votre compte enseignant, le site vous demande d'actualiser la liste des établissements scolaires où vous exercez.

Vous devez également cliquer sur l'onglet « Gérer mes classes et leurs observations », afin de créer de nouveaux groupes pour cette année. Vous pouvez toujours consulter les données saisies les années antérieures en sélectionnant l'année scolaire concernées dans le menu déroulant.

Enfin, un nouvel onglet « Données » fait son apparition, il sera activé d'ici peu et vous permettra de télécharger l'ensemble de vos données.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des difficultés.